

Auxiliaire Puéricultrice

1 poste d'auxiliaire puéricultrice à plein temps, en crèche :
Condition requise : Être titulaire du Certificat d'auxiliaire de puériculture

Mission générale :

- Accueillir et accompagner l'enfant dans son quotidien afin de contribuer à son bien-être physique et son développement dans le cadre du projet pédagogique de la structure en lien avec sa famille
- Assurer en lien avec l'équipe l'hygiène auprès des enfants

Positionnement du poste

Sous la responsabilité et l'autorité de la directrice de la structure, travaille en équipe pluridisciplinaire.

« Savoir-faire »

- Savoir accueillir l'enfant et son parent
- Maîtrise des soins d'hygiène et de confort (lavage de nez...)
- Connaître des techniques d'animation
- Transmettre des informations par écrit ou par oral
- Observer et accompagner le comportement et développement de l'enfant
- Mettre en œuvre les projets et les réglementations de la structure

« Savoir-être » :

- Adaptabilité (capacité à mener plusieurs activités de front)
- Disponibilité
- Patience et calme
- Créativité
- Qualités relationnelles
- Sens de l'organisation
- Communication et travail en équipe
- Prise d'initiative
- Sens des responsabilités
- Discrétion professionnelle et devoir de réserve

Conditions de travail

Temps de travail hebdomadaire : 35h

Lieu de Travail : Crèches du territoire

Horaires, astreintes, cycles de travail

Horaires variables selon les nécessités du service

Respect des horaires et des obligations de service

Congés durant les fermetures annuelles de l'établissement

un
poste
à
pourvoir

Au
service
Petite-
enfance